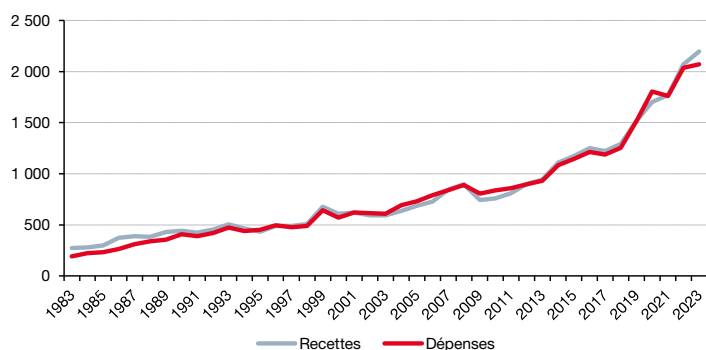


Les Finances publiques sont abordées à travers la présentation du Budget de l'État et du Fonds de Réserve Constitutionnel (FRC). Atteignant un excédent de près de 130 M€ à fin 2023, le résultat net de l'État est en hausse par rapport à 2022 grâce à l'accroissement plus conséquent des recettes budgétaires face aux dépenses.

L'excédent budgétaire de la Principauté se renforce

1. Évolution des recettes et dépenses de l'État

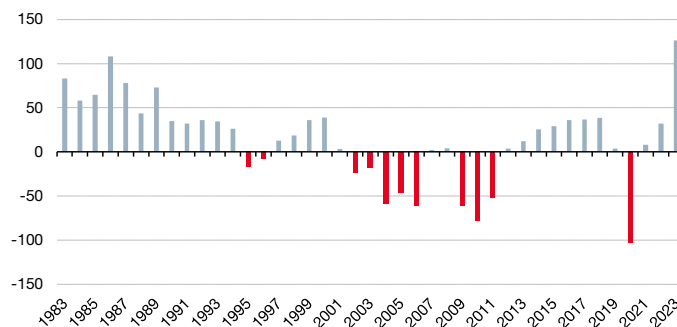


Unité : million d'euros

Sources : Direction du Budget et du Trésor, IMSEE

En 2023, les recettes de l'État ont progressé plus rapidement que les dépenses. En conséquence, l'excédent budgétaire a augmenté par rapport à l'année précédente et atteint 126,3 M€. Les dépenses ordinaires sont en hausse significative à la fin de l'exercice (+13,5 %, soit +143,0 M€), mais cette dernière a été quasi intégralement compensée par la réduction des dépenses d'équipement (-11,5 %, soit -112,7 M€).

2. Évolution de l'excédent/déficit budgétaire



Unité : million d'euros

Sources : Direction du Budget et du Trésor, IMSEE

3. Évolution de la composition du budget de l'État

	2019	2020	2021	2022	2023	Var 22/23
Recettes	1 523,7	1 703,0	1 769,7	2 072,8	2 197,3	6,0%
Dépenses	1 519,9	1 806,2	1 761,7	2 040,6	2 071,0	1,5%
Dépenses ordinaires	901,3	1 258,9	978,6	1 060,1	1 203,1	13,5%
Dépenses équipement	618,7	547,3	783,1	980,6	867,9	-11,5%
Excédent/déficit budgétaire	3,8	-103,2	8,0	32,2	126,3	292,4%

Unité : million d'euros

Sources : Direction du Budget et du Trésor, IMSEE

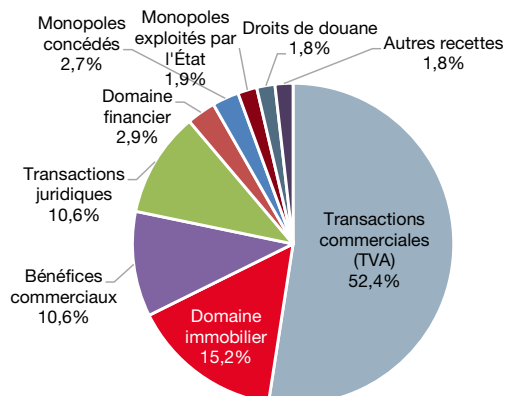
Les recettes de l'État approchent les 2,2 milliards d'euros

À près de 2,2 Md€, les recettes de l'État croissent de 124,5 M€ en 2023 (+6,0 %).

Ce résultat est essentiellement dû à la hausse de 232,8 M€ des recettes fiscales, qui comprennent notamment les transactions commerciales (+152,8 M€, soit +15,3 %).

La réduction des revenus du domaine immobilier (-111,1 M€) est le fait d'inscriptions exceptionnelles en 2022 ayant pour but de matérialiser des échanges. En excluant ces opérations, cette composante progresserait de 5,9 M€ par rapport à 2022, soit +2,4 %.

5. Composition des recettes budgétaires en 2023



Sources : Direction du Budget et du Trésor, IMSEE

4. Évolution de la composition des recettes budgétaires

	2019	2020	2021	2022	2023	Var 22/23
Transactions commerciales (TVA)	689,7	804,2	873,1	999,5	1 152,3	15,3%
Domaine immobilier	152,6	212,3	237,8	445,7	334,6	-24,9%
Bénéfices commerciaux	136,3	158,7	114,5	174,5	232,7	33,3%
Transactions juridiques	181,9	183,8	199,6	201,0	232,5	15,7%
Domaine financier	163,3	159,1	191,8	52,6	63,5	20,6%
Monopoles concédés	63,1	60,7	35,9	55,0	59,5	8,2%
Monopoles exploités par l'État	46,6	41,9	41,7	43,6	42,2	-3,3%
Droits de douane	48,0	45,2	38,8	50,5	40,5	-19,8%
Autres recettes	42,3	37,2	36,5	50,4	39,6	-21,5%
Total	1 523,7	1 703,0	1 769,7	2 072,8	2 197,3	6,0%

Unité : million d'euros

Sources : Direction du Budget et du Trésor, IMSEE

Transactions commerciales : taxe sur la valeur ajoutée ;

Domaine immobilier : ensemble des revenus des immeubles de l'État à usage locatif et les recettes des parkings publics ;

Bénéfices commerciaux : impôt sur les bénéfices ;

Transactions juridiques : droits de mutation, droits sur les autres actes civils et administratifs, taxes sur les assurances ;

Domaine financier : revenus des valeurs mobilières, les intérêts bancaires ;

Monopoles concédés : redevances concernant les monopoles dont les principaux sont la Société des Bains de Mer, Monaco Telecom, la Société Monégasque d'Électricité et du Gaz, la SAM d'Exploitation des Ports de Monaco ;

Monopoles exploités : recettes concernant la Régie des Tabacs, de l'Office des émissions de timbres-poste ;

Droits de douane : droits de douane ;

Autres recettes : produits et recettes des services administratifs, droits de consommation.

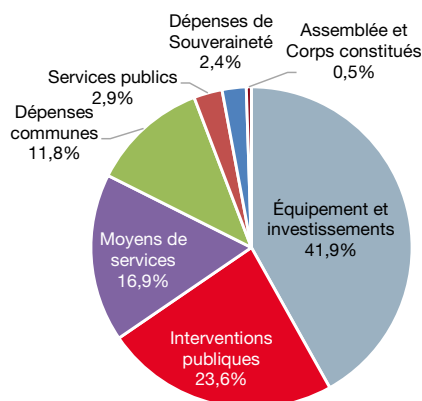
Une augmentation raisonnée des dépenses

À la clôture de l'exercice 2023, les dépenses budgétaires progressent modérément de 30,3 M€ (+1,5 %).

Cette évolution s'explique principalement par la croissance de 88,5 M€ des dépenses d'interventions publiques. Les dépenses de fonctionnement augmentent également (+54,6 M€), au travers des dépenses communes et des moyens de services.

A contrario, les dépenses d'équipement et d'investissements diminuent de 112,7 M€, de nouveau en raison des opérations exceptionnelles enregistrées en 2022. Sans compter ces dernières, cette composante serait en hausse de 9,3 M€.

7. Composition des dépenses budgétaires en 2023



Sources : Direction du Budget et du Trésor, IMSEE

6. Évolution de la composition des dépenses budgétaires

	2019	2020	2021	2022	2023	Var 22/23
Équipement et investissements	618,7	547,3	783,1	980,6	867,9	-11,5%
Interventions publiques	317,5	685,9	380,0	399,5	487,9	22,1%
Fonctionnement, dont	583,7	573,0	598,5	660,6	715,2	8,3%
Moyens de services	290,1	284,4	293,0	323,7	350,3	8,2%
Dépenses communes	191,4	194,7	200,1	215,0	244,4	13,7%
Services publics	45,7	44,0	47,4	62,6	59,2	-5,4%
Dépenses de Souveraineté	48,3	41,6	49,6	50,0	50,6	1,1%
Assemblée et Corps constitués	8,2	8,3	8,5	9,3	10,6	15,8%
Total	1 519,9	1 806,2	1 761,7	2 040,6	2 071,0	1,5%

Unité : million d'euros

Sources : Direction du Budget et du Trésor, IMSEE

Équipement et investissements : dépenses de gros travaux, de matériel d'équipement, et d'acquisitions d'immeubles. Elles concernent l'équipement routier, culturel, portuaire, urbain, sanitaire et social, administratif, sportif... ;

Interventions publiques : aides, subventions versées et politiques publiques menées par le Gouvernement. On y trouve la dotation communale, les subventions aux Établissements Publics, les aides versées dans les domaines international, éducatif et culturel, social et humanitaire, sportif, économique et aux manifestations ;

Moyens de services : dépenses de fonctionnement directement engagées par les Départements et les Services administratifs ;

Dépenses communes : dépenses gérées de façon commune par certains Services au profit de tous les Services : charges sociales, nettoyage des locaux, dépenses d'eau, gaz, électricité, assurance des bâtiments domaniaux, matériel informatique des Services administratifs... ;

Services publics : dépenses de nettoyage de la ville, de collecte et d'incinération, d'éclairage public, de consommation d'eau, de transports publics... ;

Dépenses de Souveraineté : dépenses du Palais Princier et de la Maison Souveraine ;

Assemblées et Corps constitués : dépenses relatives aux Conseil National, Conseil Économique et Social, Conseil d'État, Commission Supérieure des Comptes, ...

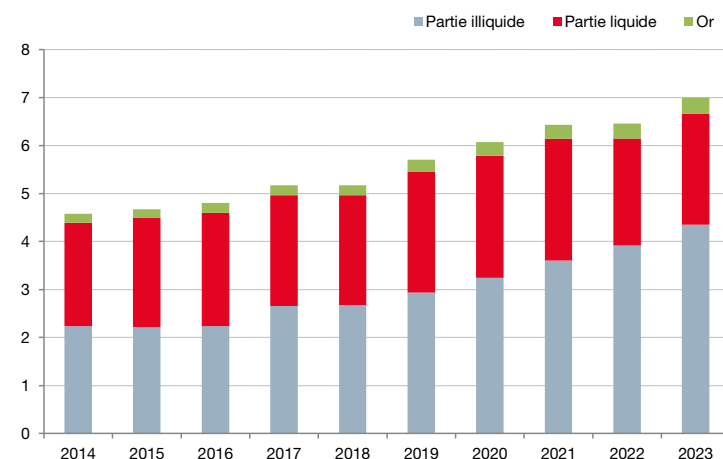
Le Fonds de Réserve Constitutionnel (FRC) dépasse pour la première fois les 7 milliards d'euros

A fin décembre 2023, le montant de l'actif du Fonds de Réserve Constitutionnel s'élève à 7 Md€. Il comporte :

- une réserve d'or de l'ordre de 343 M€ ;
- une partie « financière » de 2,3 Mds€ composée de titres de placements financiers (fonds communs de placement composés d'actions, d'obligations, etc.) et de disponibilités bancaires ;
- une partie « illiquide » de 4,4 Md€. Elle est majoritairement composée d'immeubles (2 Md€). La réévaluation des biens immobiliers se fait selon l'évolution de l'indice de la construction BT01. Ces biens immobiliers sont situés à Monaco ou dans les communes limitrophes, à l'exception des Ambassades. La valeur des immeubles est en légère augmentation sur l'exercice (+1,1 %) en raison des acquisitions, ventes et opérations réalisées ;

Les biens immobiliers détenus par le FRC génèrent dans leur grande majorité des revenus locatifs, étant occupés par des entreprises, des commerces, ou des particuliers. La partie « illiquide » comporte également des participations de l'État au capital de sociétés, telles que la S.B.M. (64,2 % du capital) ou d'autres sociétés ayant des liens directs avec l'État, comme les concessionnaires SMEG, SMEAUX, la Société d'Exploitation du Grimaldi Forum, la Société d'Exploitation des Ports de Monaco, etc. Cette partie est de l'ordre de 1,7 Md€. La participation de l'État dans Monaco Télécom (50 %) relève en revanche de la comptabilité du Budget de l'État.

8. Évolution décennale du FRC



Unité : milliard d'euros

Sources : Direction du Budget et du Trésor, IMSEE

9. Évolution de la composition du FRC

	2019	2020	2021	2022	2023	Var 22/23
Partie illiquide	2 933	3 247	3 602	3 920	4 352	11,0%
Partie liquide	2 525	2 541	2 537	2 227	2 307	3,6%
Or	250	283	295	312	343	9,9%
Total	5 708	6 071	6 434	6 459	7 002	8,4%

Unité : million d'euros

Sources : Direction du Budget et du Trésor, IMSEE

Créé par la Constitution de 1962, le Fonds de Réserve Constitutionnel est le « bas de laine » de l'État monégasque. C'est une entité comptable autonome, disposant d'un patrimoine propre et jouissant d'un statut particulier.

